

2011-6061
2013-03-12

GROUPE	9	FONGICIDE
---------------	----------	------------------

VANGARD® 75WG

FONGICIDE

USAGE AGRICOLE

Fongicide pour la suppression de la tavelure du pommier, de la pourriture brune dans les arbres fruitiers à noyau et de la moisissure grise des grappes de la vigne.

GARANTIE :

Cyprodinile 75 %

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

ATTENTION



POISON

N° D'HOMOLOGATION : **25509**
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : 1,5 kg

Syngenta Canada inc.
140 Research Lane, Research Park
Guelph, Ontario
N1G 4Z3
Téléphone : 1-877-964-3682

Label

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'EMPOISONNEMENT, communiquer **IMMÉDIATEMENT** avec un médecin ou un centre anti-poison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique n'est connu. Traiter selon les symptômes. En cas d'ingestion d'une grande quantité et si le vomissement s'est avéré inadéquat, faire un lavage d'estomac.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Éviter le contact avec les yeux et le contact prolongé avec la peau ou les vêtements. Éviter d'inhaler les poussières. Cause une irritation modérée des yeux. Pour les activités de mélange et de chargement, l'application du produit et le nettoyage ou l'entretien de l'équipement, porter une combinaison imperméable (en TYVEK, par exemple) par-dessus une chemise à manches longues et des pantalons longs, des bottes, des lunettes à coques, des gants résistants aux produits chimiques et un respirateur approuvé par le NIOSH et muni d'une cartouche antipesticides. **Ne pas retourner dans les vergers de pommiers dans les 12 heures suivant le traitement, dans les vergers d'arbres fruitiers à**

noyau dans les 72 heures suivant le traitement et dans les vignobles traités dans les 48 heures suivant le traitement. Ne pas manger, boire ni fumer pendant le mélange ou la pulvérisation du produit. Enlever les vêtements et les laver immédiatement après le travail. Se laver les mains et le visage avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Ranger et laver tous les vêtements de protection séparément des autres vêtements de la maisonnée. Les laver avec de l'eau chaude et un détergent avant de les remettre.

Ne pas contaminer les aliments destinés à la consommation humaine ou animale, les sources d'eau potable ou d'irrigation, les lacs, les cours d'eau et les étangs. **Ne pas appliquer à moins de 30 mètres de tout plan d'eau.** Pour le traitement des rangs en bordure du verger, pulvériser en dirigeant le jet vers l'intérieur du verger. Ne pas appliquer lorsque le vent risque d'entraîner une dérive de pulvérisation vers des lacs, des étangs ou tout autre plan d'eau.

L'application est limitée aux cultures agricoles seulement lorsque le risque de dérive vers des zones d'habitation ou d'activité humaine, comme des maisons, des chalets, des écoles et des zones récréatives, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application et de la configuration du pulvérisateur.

N'UTILISER QUE SUR LES POMMIERS, LES ARBRES FRUITIERS À NOYAU ET LES VIGNES. NE PAS UTILISER LE FONGICIDE VANGARD® 75WG SUR LES CERISIERS.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

ENTREPOSER AU SEC.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada au www.croplife.ca.

DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ÉLIMINATION DU CONTENANT :

Contenants recyclables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans la cuve.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

***EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE
OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED).***

VANGARD® est une marque déposée d'une compagnie du groupe Syngenta.

GROUPE

9

FONGICIDE

VANGARD® 75WG

FONGICIDE

USAGE AGRICOLE

Fongicide pour la suppression de la tavelure du pommier, de la pourriture brune dans les arbres fruitiers à noyau et de la moisissure grise des grappes de la vigne.

GARANTIE :

Cyprodinile 75 %

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

ATTENTION



POISON

N° D'HOMOLOGATION : **25509**

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Syngenta Canada inc.

140 Research Lane, Research Park

Guelph, Ontario

N1G 4Z3

Téléphone : 1-877-964-3682

PAMPHLET

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'EMPOISONNEMENT, communiquer **IMMÉDIATEMENT** avec un médecin ou un centre antipoison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique n'est connu. Traiter selon les symptômes. En cas d'ingestion d'une grande quantité et si le vomissement s'est avéré inadéquat, faire un lavage d'estomac.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Éviter le contact avec les yeux et le contact prolongé avec la peau ou les vêtements. Éviter d'inhaler les poussières. Cause une irritation modérée des yeux. Pour les activités de mélange et de chargement, l'application du produit et le nettoyage ou l'entretien de l'équipement, porter une combinaison imperméable (en TYVEK, par exemple) par-dessus une chemise à manches longues et des pantalons longs, des bottes, des lunettes à coques, des gants résistants aux produits chimiques et un respirateur approuvé par le NIOSH et muni d'une cartouche antipesticides. **Ne pas retourner dans les vergers de pommiers dans les 12 heures suivant le traitement, dans les vergers d'arbres fruitiers à**

noyau dans les 72 heures suivant le traitement et dans les vignobles traités dans les 48 heures suivant le traitement. Ne pas manger, boire ni fumer pendant le mélange ou la pulvérisation du produit. Enlever les vêtements et les laver immédiatement après le travail. Se laver les mains et le visage avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Ranger et laver tous les vêtements de protection séparément des autres vêtements de la maisonnée. Les laver avec de l'eau chaude et un détergent avant de les remettre.

Ne pas contaminer les aliments destinés à la consommation humaine ou animale, les sources d'eau potable ou d'irrigation, les lacs, les cours d'eau et les étangs. **Ne pas appliquer à moins de 30 mètres de tout plan d'eau.** Pour le traitement des rangs en bordure du verger, pulvériser en dirigeant le jet vers l'intérieur du verger. Ne pas appliquer lorsque le vent risque d'entraîner une dérive de pulvérisation vers des lacs, des étangs ou tout autre plan d'eau.

L'application est limitée aux cultures agricoles seulement lorsque le risque de dérive vers des zones d'habitation ou d'activité humaine, comme des maisons, des chalets, des écoles et des zones récréatives, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application et de la configuration du pulvérisateur.

N'UTILISER QUE SUR LES POMMIERS, LES ARBRES FRUITIERS À NOYAU ET LES VIGNES. NE PAS UTILISER LE FONGICIDE VANGARD® 75WG SUR LES CERISIERS.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

ENTREPOSER AU SEC.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada au www.croplife.ca.

DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ÉLIMINATION DU CONTENANT :

Contenants recyclables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans la cuve.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

**EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE
OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)**

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le fongicide VANGARD 75WG est un fongicide systémique actif contre les pathogènes *Venturia* spp. (tavelure) dans les pommiers, *Monilinia* spp. (pourriture brune de la fleur et du fruit) dans les arbres fruitiers à noyau et *Botrytis cinerea* (moisissure grise des grappes) dans la vigne. Le fongicide VANGARD 75WG convient particulièrement aux traitements préventifs. Le tissu végétal est plus sensible aux infections au début de la saison, lorsque sa croissance est la plus rapide. Comme le fongicide VANGARD 75WG est un fongicide systémique qui se répand à l'intérieur de la plante, l'application tôt dans la saison assure la protection des tissus en croissance. **Ne pas utiliser le fongicide VANGARD 75WG sur les cerisiers.**

Lutte antiparasitaire intégrée (LAI)

La lutte intégrée est utilisée depuis plus de 20 ans dans la production des arbres fruitiers. Il s'agit d'une combinaison de méthodes chimiques, biologiques, culturales et autres, utilisées en association avec le dépistage aux champs. La lutte intégrée contre les maladies des arbres fruitiers requiert aussi la connaissance du potentiel d'inoculation consécutif aux infections de l'année précédente. Elle nécessite également le contrôle de la température de l'air et de la durée des périodes où le feuillage est humide, afin de déterminer quand les traitements sont requis. L'inoculant de la tavelure du pommier survit à l'hiver dans les feuilles infectées laissées sur le sol du verger; l'inoculant de la pourriture brune de la fleur et des fruits des arbres fruitiers à noyau hiverne dans les fruits momifiés restants de la saison précédente; l'inoculant de la moisissure grise des grappes survit dans les grappes de raisins momifiés, les pointes de tige détruites par l'hiver et les mauvaises herbes mortes laissées sur le sol du vignoble. Si possible, les débris devraient être ramassés à la fin de chaque saison de croissance afin de réduire la quantité d'inoculants qui pourrait survivre à l'hiver.

L'utilisation du fongicide VANGARD 75WG en traitement de début de saison maximise ses propriétés protectrices. Ces applications devraient être suivies de traitements à l'aide d'autres fongicides homologués pour la suppression de la tavelure, de la pourriture brune et de la moisissure grise des grappes pendant le reste de la saison. Dans les fruits à noyau, le fongicide VANGARD 75WG devrait être appliqué en traitements plus tardifs dans la saison comme protection contre la pourriture brune.

Le fongicide VANGARD 75WG n'a pas d'effet nocif sur les insectes utiles. Il n'est pas lessivé et se dégrade rapidement dans le sol.

MODE D'EMPLOI

DOSE D'EMPLOI: Application terrestre seulement. Ne pas appliquer par voie aérienne.

Maladie/Période d'application	Culture	Dose de produit	Moment du traitement	Notes
Tavelure (<i>Venturia</i> spp.) Stade pré-floral	Pommiers	Fongicide VANGARD 75WG utilisé seul : 370 g/ha (150 g/acre) (2 applications au maximum)	Faire une première application au stade de la pointe verte, suivie d'une deuxième application de 7 à 10 jours plus tard. Poursuivre ensuite les traitements à l'aide de mélanges ou de produits homologués pour supprimer la tavelure jusqu'à la postfloraison.	Stade pré-floral : Ne pas faire plus de 2 applications du fongicide VANGARD 75WG utilisé seul. Ne pas appliquer le fongicide VANGARD 75WG plus de 6 fois dans une même saison.
Tavelure (<i>Venturia</i> spp.) Stade pré-floral Floraison Postfloraison	Pommiers	Fongicide VANGARD 75WG utilisé en mélange : 190 g/ha (75 g/acre) avec : 3,4 kg/ha (1,4 kg/acre) Polyram® DF OU 3,6 kg/ha (1,45 kg/acre) Manzate® 200DF OU 3,6 kg/ha (1,45 kg/acre) Dithane® DG ou 3,4 kg/ha (1,4 kg/acre) Dithane M-45	Appliquer à intervalles de 7 à 10 jours entre le stade de la pointe verte et la postfloraison.	Ne pas appliquer plus de 1,5 kg de produit par saison. Ne pas appliquer dans les 0 jours précédant la récolte.
Tavelure (<i>Venturia</i> spp.) Blanc (<i>Sphaerotheca/ Podosphaera</i> spp.) Stade pré-floral Floraison Postfloraison	Pommiers	Fongicide VANGARD 75WG utilisé en mélange : 190 g/ha (75 g/acre) avec : 340 g/ha 138 g/acre) Nova ^{MC} 40W		
Ne pas entrer ni permettre à des travailleurs d'entrer dans les vergers traités dans les 12 heures suivant le traitement.				

Maladie/Période d'application	Culture	Dose de produit	Moment du traitement	Notes
Pourriture brune de la fleur (<i>Monilinia</i> spp.) Floraison	Abricots, nectarines, pêches, prunes, pruneaux	Fongicide VANGARD 75WG utilisé seul : 370 g/ha (150 g/acre)	Commencer les applications lorsque 5 à 10 % des fleurs sont écloses. Répéter le traitement à la pleine floraison.	Ne pas appliquer le fongicide VANGARD 75WG plus de 2 fois pour la suppression de la pourriture brune. Les traitements doivent être appliqués avant la chute des pétales. Ne pas utiliser le fongicide VANGARD 75WG sur les cerisiers.
	Pêches	Fongicide VANGARD 75WG utilisé en mélange : 370 g/ha (150 g/acre) avec l'un des produits suivants : 340 g/ha (140 g/acre) Nova 40W OU 840 g/ha (340 g/acre) Rovral® WDG ou Rovral WP		
Pourriture brune du fruit (<i>Monilinia</i> spp.) Fin de saison	Abricots, nectarines, pêches, prunes, pruneaux	Fongicide VANGARD 75WG utilisé seul : 740 g/ha (300 g/acre)	Appliquer de 10 à 14 jours avant la récolte. Répéter le traitement de 7 à 10 jours plus tard. Si les conditions sont particulièrement propices à la maladie, utiliser l'intervalle le plus court (7 jours).	Ne pas appliquer le fongicide VANGARD 75WG plus de 2 fois pour la suppression de la pourriture brune. Ne pas appliquer moins de 2 jours avant la récolte. Ne pas utiliser le fongicide VANGARD 75WG sur les cerisiers.
	Pêches, nectarines	Fongicide VANGARD 75WG utilisé en mélange : 370 g/ha (150 g/acre) avec 340 g/ha (140 g/acre) Nova 40W	Appliquer de 10 à 14 jours avant la récolte. Répéter le traitement de 7 à 10 jours plus tard.	
	Pêches	Fongicide VANGARD 75WG utilisé en mélange : 370 g/ha (150 g/acre) avec 840 g/ha (340 g/acre) Rovral WP ou Rovral WDG	Pour les pêches seulement, appliquer de 10 à 14 jours avant la récolte. Répéter le traitement de 7 à 10 jours plus tard.	
Ne pas retourner dans les vergers traités dans les 72 heures suivant le traitement. Si nécessaire, une personne peut retourner dans la zone traitée dans les 72 heures suivant le traitement pour des tâches de courte durée qui ne nécessitent pas de travail manuel si au moins 4 heures se sont écoulées depuis le traitement, et pourvu qu'elle porte des pantalons longs, une chemise à manches longues et des gants résistants aux produits chimiques.				

AVIS À L'ACHETEUR/UTILISATEUR :

Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour la suppression de la moisissure grise des grappes de la vigne a été rédigé par des personnes autres que Syngenta Canada inc. Syngenta Canada inc. ne fait aucune représentation et n'offre aucune garantie de rendement (efficacité) ni de tolérance des cultures (phytotoxicité) lorsque ce produit est utilisé pour la suppression de la moisissure grise des grappes de la vigne.

Conséquemment, l'acheteur et l'utilisateur assument tous risques ou dommages et dégagent Syngenta Canada inc. de toute responsabilité quant aux risques ou dommages relatifs à l'efficacité ou à la phytotoxicité du produit pour l'usage dans la vigne décrit ci-dessous.

Application terrestre seulement. Ne pas appliquer par voie aérienne.

Maladie/Période d'application	Culture	Dose de produit	Moment du traitement	Notes
Moisissure grise des grappes (<i>Botrytis cinerea</i>)	Vigne	Fongicide VANGARD 75WG utilisé seul : 750 g/ha (300 g/acre)	Commencer l'application du fongicide VANGARD 75WG au début de la floraison si le temps est pluvieux. Le traitement le plus important se situe entre le moment où les fruits se touchent et la formation complète de la grappe. On peut aussi faire une application entre le début de la maturation des fruits (véraison) et le délai de sécurité précédant la récolte si des symptômes de moisissure grise apparaissent ou si les conditions humides favorables à l'infection sont fréquentes. Il est essentiel d'obtenir une couverture uniforme des grappes.	Ne pas faire plus de 2 applications du fongicide VANGARD 75WG par année. Ne pas appliquer dans les 7 jours précédant la récolte. Pour obtenir une suppression pendant toute la saison, utiliser le fongicide VANGARD 75WG dans le cadre d'un programme utilisant aussi d'autres fongicides homologués possédant un mode d'action différent.

Ne pas retourner dans les endroits traités dans les 48 heures suivant le traitement. Si nécessaire, une personne peut retourner dans la zone traitée dans les 48 heures suivant le traitement pour des tâches de courte durée qui ne nécessitent pas de travail manuel si au moins 4 heures se sont écoulées depuis le traitement, et pourvu qu'elle porte des pantalons longs, une chemise à manches longues et des gants résistants aux produits chimiques.

DIRECTIVES DE PULVÉRISATION :

- Une application uniforme est nécessaire pour assurer une bonne suppression des maladies. Pour les applications dans les pommiers et les arbres fruitiers à noyau, l'utilisation d'un volume d'eau suffisant pour obtenir une couverture complète et uniforme procure

généralement une suppression optimale des maladies. Utiliser au moins **1000 litres d'eau à l'hectare** (100 gal/acre).

- Le fongicide VANGARD 75WG est formulé en granules dispersables dans l'eau. Il doit être mélangé avec de l'eau et appliqué à l'aide d'un pulvérisateur. Assurez-vous que le pulvérisateur soit bien propre; s'il est contaminé par un autre produit, il pourrait s'ensuivre une obstruction du pulvérisateur, des dommages à la culture ou une efficacité réduite du produit.
- Afin d'éviter la dérive du produit pulvérisé, ne pas appliquer lorsque les conditions climatiques favorisent la dérive du produit hors des endroits traités. Éviter le chevauchement d'applications.
- Utiliser des buses assurant une application précise et uniforme du produit. Les buses doivent être toutes du même calibre et installées à écartement fixe. Toujours calibrer le pulvérisateur avant de l'utiliser.
- Utiliser une pompe d'une capacité suffisante pour :
 1. maintenir une pression minimale de 240 kPa dans les buses ;
 2. fournir une agitation suffisante pour garder les produits en suspension dans la cuve du pulvérisateur - ceci requiert une circulation de 10% du volume du réservoir à la minute;
 3. utiliser un agitateur à jet ou un tube d'agitation hydraulique. Ne pas utiliser d'agitateur à injection d'air.
- Utiliser des tamis pour protéger la pompe et pour prévenir l'obstruction des buses. Utiliser des tamis de 16 mailles ou moins du côté de la pompe où s'effectue la succion. Ne pas placer de tamis dans la conduite de dérivation. Utiliser des tamis de 50 mailles ou moins entre la pompe et la rampe et, au besoin, à l'entrée des buses. Vérifier les recommandations du fabricant des buses.

DIRECTIVES DE MÉLANGE :

- Ne préparer que la quantité de mélange requise pour l'application immédiate.
- L'équipement de pulvérisation doit être propre avant de servir à l'application de ce produit.
- Une agitation vigoureuse est nécessaire pour assurer une dispersion appropriée du produit. Maintenir une agitation maximale pendant toute la durée de l'application.

NE PAS laisser le mélange reposer toute la nuit dans la cuve du pulvérisateur.

Verser le tiers de la quantité d'eau requise dans la cuve du pulvérisateur.

Avec l'agitateur en marche, ajouter la quantité voulue du fongicide VANGARD 75WG dans la cuve. Laisser au fongicide VANGARD 75WG le temps de se disperser dans l'eau.

Pour faire un mélange en cuve avec d'autres produits conditionnés en sac hydrosolubles, déposer ces derniers dans la cuve et s'assurer qu'ils sont entièrement dissous **AVANT** d'ajouter le fongicide VANGARD 75WG.

Pour faire un mélange en cuve avec des poudres mouillables, granules mouillables, pâtes granulées, suspensions concentrées, liquides et concentrés émulsifiables, ajouter le fongicide VANGARD 75WG d'abord et s'assurer qu'il soit entièrement dispersé avant d'ajouter le produit d'association.

Une fois tous les produits dispersés uniformément dans l'eau de la cuve, continuer de remplir la cuve d'eau.

Poursuivre l'agitation pendant l'ajout du reste de l'eau et pendant la pulvérisation afin de maintenir une suspension uniforme jusqu'à ce que tout le mélange ait été appliqué.

Précaution : Les sacs hydrosolubles doivent être dissous complètement et le produit doit être dispersé uniformément dans l'eau avant l'ajout de tout autre produit d'association dans la cuve du pulvérisateur. Le bore, surtout sous forme de micronutriment ou comme constituant naturel de l'eau du mélange, de même que les huiles de type huiles d'été (Superior Oil, par exemple) peuvent nuire à la dissolution des sacs hydrosolubles.

Note : Pour l'utilisation du fongicide VANGARD 75WG en mélange avec d'autres produits, se conformer à toutes les directives relatives aux modes d'emploi, cultures et sites d'application, doses d'emploi, taux de dilution, précautions et restrictions figurant sur les étiquettes des produits ajoutés au mélange. Ne jamais excéder la dose d'emploi recommandée et toujours suivre les précautions et restrictions de l'étiquette la plus limitative. Ne pas appliquer du haut des airs.

Le fongicide VANGARD 75WG ne doit pas être mélangé avec un produit qui n'est pas destiné à cet usage.

Rincer à fond l'équipement de pulvérisation après chaque emploi et appliquer l'eau de rinçage à un endroit déjà traité.

Recommandations pour la gestion de la résistance

Gestion de la résistance, fongicide VANGARD 75WG, fongicide du groupe 9. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au fongicide VANGARD 75WG et à d'autres fongicides du groupe 9. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux fongicides:

Dans la mesure du possible, alterner le fongicide VANGARD 75WG ou les fongicides du même groupe 9 avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.

Éviter d'appliquer plus que le nombre de traitements maximal ou de traitements consécutifs de VANGARD 75WG tels que précisés dans cette étiquette, ou d'autres fongicides du même groupe, au cours d'une même saison.

Utiliser des mélanges en cuve contenant des fongicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.

Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et sur l'assolement, et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.

Inspecter les populations fongiques traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.

Lorsque la maladie continue de progresser après traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer le produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent, si possible.

Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.

Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquez avec les représentants de l'entreprise au 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682) ou au www.syngenta.ca.

VANGARD[®] est une marque déposée d'une compagnie du groupe Syngenta.

Dithane[®], Manzate[®], Nova^{MC}, Polyram[®] et Rovral[®] sont des marques de commerce de leurs fabricants respectifs.